

# Proposition de cours d'escrime au sein de l'école Sainte Thérèse pour l'année 2024-2025

Madame, Monsieur,

Je me présente, Maître Beata ZÖLD. Je suis maître d'armes depuis maintenant 38 ans et titulaire d'un diplôme d'Etat, je propose aux élèves de CP au CM2 de venir découvrir la pratique de l'escrime. Pourquoi ce sport ?

L'escrime est un sport physique, intelligent et surtout passionnant. C'est un sport de combat qui développe autant le corps que l'esprit et enseigne des valeurs aux enfants.

Physiquement :

- Travaille la souplesse
- Acquiert des réflex
- Développe la flexibilité et rapidité dans les mouvements
- Améliore la coordination inter-segmentaire et l'équilibre

Intellectuellement :

- Apprend la maîtrise de soi
- Développe la créativité et l'anticipation
- Permet un meilleur organisation dans le temps et dans l'espace
- Renforce la concentration et l'attention
- Permet de s'affirmer

Moralement :

- Respect de son adversaire et des règles
- Courage

Vous trouverez ci-après les modalités d'inscriptions. Pour tout autres questions, je vous laisse prendre contact :

Mail : [zold.beata@orange.fr](mailto:zold.beata@orange.fr)  
Téléphone : 06 71 39 27 64

**A savoir** : Votre enfant pourra bénéficier d'une continuité éducative dans ce domaine au collège Saint-Joseph.

## **1. Renseignements et inscriptions**

Les inscriptions se déroulent uniquement par mail à l'adresse ci-dessous. Elles se termineront au 15 septembre inclus (tant que des places sont disponibles).

[zold.beata@orange.fr](mailto:zold.beata@orange.fr)

Le nombre de place disponibles est de 12 pour le cycle 2 et 12 places également pour le cycle 3. Les pratiquants seront licenciés à la fédération française d'escrime (USC Monéteau Escrime).

## **2. Les cours**

Les cours se dérouleront tous les mardis (hors vacances scolaires) pendant la pause méridienne. Nous vous proposerons un créneau horaire par cycle. Le jour du cours, votre enfant devra rester déjeuner à la cantine et être habillé en tenue de sport (chaussures fermées obligatoires). Le matériel sera fourni par mes soins. Les enfants qui se présenteraient en tenue non adéquate seront invités à regarder le cours.

## **3. A fournir**

- Fiche d'inscription 2024-2025 (si vous souhaitez obtenir ce document, merci de me contacter par mail)
- Questionnaire relatif à l'état de santé (si vous souhaitez obtenir ce document, merci de me contacter par mail)

## **4. Le coût**

*Pour le cycle 2 :*

- 150€ de cotisation annuelle + 38€ de licence
  - Beata ZÖLD (150€) - soit 1 chèque ou alors 3 chèques de 50€
  - USCM Escrime (38€) - 1 chèque de 38€ (débité mi-octobre)

*Pour le cycle 3 :*

- 150€ de cotisation annuelle + 54€ de licence
  - Beata ZÖLD (150€) - soit 1 chèque ou alors 3 chèques de 50
  - USCM Escrime (38€) - 1 chèque de 54€ (débité mi-octobre)

### **Important :**

- Concernant le paiement de la cotisation :
  - Possibilité de paiement en 1 fois (150€), le chèque sera débité mi-octobre
  - Possibilité de paiement en 3 fois (3 fois 50€), les chèques seront débités mi-octobre 2024, mi-janvier 2025 et le mi-avril 2025.

En cas d'arrêt en cours d'année sportive (uniquement pour des raisons médicales)

- Pour le paiement en 1 fois, aucun remboursement ne sera possible
- Pour le paiement en 3 fois, le(s) chèque(s) de la cotisation annuelle sera (seront) restitué(s).

Arrêt au plus tard le 31 décembre 2024, remboursement de 100€, arrêt entre le 1 janvier 2025 et le 31 mars 2025 inclus, remboursement de 50€. A partir du 1 avril 2025, aucun remboursement

- Le chèque de la licence FFE ne pourra pas être remboursé

Mme Beata ZÖLD  
Avec l'accord de Mme ABT  
Cheffe d'établissement école  
Sainte Thérèse La Salle